



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mars 2009

SUBVENTION À LA CHAMBRE RÉGIONALE DES
ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DU
POITOU-CHARENTES POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION
'ELAN COOPÉRATIF NIORTAIS'

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 18 mars 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

VIE CULTURELLE ET
ASSOCIATIVE

SUBVENTION À LA CHAMBRE RÉGIONALE DES ENTREPRISES DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE DU POITOU-CHARENTES POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION 'ÉLAN COOPÉRATIF
NIORTAIS'

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans un contexte économique national et international de crise, le licenciement des salariés de la CAMIF a fortement touché le bassin niortais. La solidarité étant un des axes prioritaires de sa politique, la Ville de Niort souhaite donc apporter son aide aux actions qui permettraient à ces personnes de retrouver un travail.

D'anciens personnels de la CAMIF ont souhaité créer l'association « Elan Coopératif Niortais » pour développer différentes activités à partir « du patrimoine existant et des ressources humaines disponibles ».

Pour l'aider à construire son projet, elle a sollicité différents partenaires institutionnels et la Chambre Régionale des Entreprises de l'Economie Sociale (CRES) du Poitou-Charentes. Celle-ci a pour mission d'aider au développement des associations coopératives et mutuelles de son territoire.

Elle s'engage à accompagner l'association « Elan Coopératif Niortais » dans sa mission de préfiguration d'initiatives territoriales de type coopératif par :

- la mise à disposition d'un chef de projet en développement en économie sociale ;
- l'intervention de consultants spécialisés en création d'entreprises d'économie sociale dans diverses activités ;
- toutes autres actions nécessaires.

La CRES Poitou-Charentes estime à 100 000 € le budget nécessaire pour la réalisation de ce projet dont 65 000 € proviendraient des collectivités territoriales.

Aussi, afin de permettre à la CRES Poitou-Charentes de mettre en oeuvre cet accompagnement au profit de « l'Elan Coopératif Niortais », la Ville de Niort souhaite lui apporter son soutien en contribuant à son financement à hauteur de **10 000 €**, au titre de l'année 2009.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire 65.5231.6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec la Chambre Régionale des Entreprises de l'Economie Sociale du Poitou-Charentes ;

- Autoriser Madame le Maire à la signer et à verser à cette association la subvention afférente d'un montant de **10 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD